

Site internet : www.afsf42.com
SIRET N°800933533 00016
N°Association : w421000160

COMPTE RENDU DU C.A. DU 21 JUIN 2024

Membres présents : Marie-Geneviève D'HEROUILLE, Pierre BŒUF, Marc BOUDON, Hervé BOURRIN, Bernard CESSIECQ, Bertrand CHOUVELLON, Claude CROS, Gérard DAURAT, Roseline FAURE LENOBLE, Bernard FOURNIER, François TONNELLE, Georges VERCHERY, Nicolas VIOLO, Julien BLANCHON.

Membres excusés : Simone CHRISTIN, André PEYRET, Michel ORELU.

1 – Approbation du compte rendu du 22/03/2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents, il sera publié sur le nouveau site de l'AFSF42.

2 – Compte rendu de la sortie du 3 juin 2024 avec les 6èmes de Falabrègue

La sortie a eu lieu sur le site de Montorsier avec les 6èmes du Collège Emile Falabregue de Saint-Bonnet-le – Château. La sortie pédagogique enseignants, collégiens et sylviculteurs s'est très bien déroulée avec la démonstration d'un grimpeur - élagueur. Les enseignants remercient les administrateurs ainsi que les propriétaires forestiers.

3 – Compte rendu de l'AG de Fransylva du 31 mai 2024

L'Assemblée Générale de Fransylva-Loire s'est tenue à l'Auberge du Grand Bois, Les Trois Croix 42220 La Versanne.

Robert VALLAT, Président du GSMP a dressé la liste des points importants avec notamment la mise en place du nouveau schéma régional de gestion sylvicole, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, l'augmentation de la récolte de bois d'œuvre et gestion groupée des forêts. Jacques – Régis DESCOURS, Président de Fransylva – Loire a fait le rapport moral du syndicat.

Thèmes élaborés :

- La changement climatique, ses effets et impacts sur la gestion forestière.
- Gestion du risque d'incendie avec l'obligation légale de débroussaillage.
- La défense de la propriété privée.
- Le morcellement de la propriété privée de la Loire.
- L'implication des jeunes générations dans la gestion forestière.
- L'équilibre sylvo-cynégétique avec l'arrivée du cerf dans la Loire nécessite la mise en place d'un plan de chasse en 2025.

A noter l'élection de Nicolas VIOLO, vice-président de l'AFSF en tant qu'administrateur.

Présentation des exposés suivants :

- Quentin BERNAT : Présentation des travaux de la DDT sur la prévention des risques incendies.
- Etienne COSTE : Présentation des travaux du CNPF sur les dessertes en forêt.
- Julien BLANCHON : Présentation des résultats sur les dégâts selon la méthodologie Brossier – Pallu.

4 – Présentation de la proposition du transfert de notre fichier adhérents sur le logiciel de Fransylva, avantages et inconvénients

Nous allons devoir dans les prochains mois transférer le fichier Excel des adhérents de l'AFSF sur le logiciel de Fransylva. Une longue discussion s'engage entre les administrateurs concernant la confidentialité de notre fichier, en effet, chaque traitement de données à caractère personnel doit répondre à des conditions contenues dans le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles).

Le RGPD répond à 8 règles d'or, à savoir :

- Licéité du traitement
- Finalité du traitement
- Minimisation des données
- Protection particulière des données sensibles
- Conservation limitée des données
- Obligation de sécurité
- Transparence
- Droit des personnes

5 – Modification de la date de notre Assemblée Générale afin de pouvoir percevoir les cotisations d'assurances avant la fin février 2025 sous peine de ne plus être assuré

Afin de pouvoir percevoir les cotisations d'assurances avant la fin février 2025, nous sommes dans l'obligation de lancer les convocations et appels de cotisation en décembre 2024.

6 – Valider la décision d'achat d'une sono propre à l'AFSF

La décision d'acheter une sono propre à l'AFSF est adoptée à l'unanimité des présents.

7 – Valider l'achat d'un ordinateur propre à l'AFSF pour le secrétaire

La décision d'acheter un ordinateur propre à l'AFSF pour le secrétaire est adoptée à l'unanimité des présents.

8 – Formations

Le vendredi 5 juillet 2024, le CNPF organise en partenariat avec l'AFSF et le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais, une réunion de formation **sur** « La gestion planifiée des forêts : le Plan Simple de Gestion ». Rendez-vous à 14 heures à VERRIERES-EN-FOREZ

Le vendredi 30 août 2024, le CNPF organise en partenariat avec l'AFSF et le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais, une réunion de formation sur « Les zones humides en site Natura 2000 ». Rendez à 14h00 à ROCHE-EN-FOREZ

Les vendredi 6 et samedi 7 septembre 2024, le CNPF organise en partenariat avec l'AFSF et le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais, un « voyage d'étude à la découverte du Nord du Cantal »

Le coût du voyage est à 200 - 220 euros par personne, suivant le nombre de participants.

9 – Questions diverses.

Le comptage nocturne dédié aux cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres, lapins, renards, ... nécessite l'utilisation de deux projecteurs par voiture.

La décision d'acheter deux projecteurs qui se chargent sur secteur propre à l'AFSF est adoptée à l'unanimité des présents.

Le Secrétaire

La Présidente

Bernard CESSIECQ

Marie-Geneviève D'HEROUILLE